

Nantes, le 19 septembre 2019

Fermeture du guichet de la gare d'Arnage Réaction de Roch Brancour

« Depuis quelques années, partout en France, la SNCF revoit sa stratégie de distribution des titres de transports et réduit les heures d'ouverture de ses guichets, voire les ferme. Dans notre région malheureusement, 33 gares sont concernées d'ici 2020, comme c'est le cas à Arnage. La Région a donc exigé et obtenu de la SNCF une méthode de travail et de concertation avec les communes concernées.

En effet, ces évolutions risquent d'imposer la vente dématérialisée comme unique recours et de creuser la fracture digitale. Concrètement, la SNCF doit proposer aux Maires des solutions alternatives aux usagers de la gare.

En conséquence les évolutions d'horaires ou fermetures ne pourront être mises en œuvre si un service de qualité équivalent et adapté aux besoins des voyageurs n'est pas assuré. De nombreux Maires ont fait le choix de la négociation avec la SNCF et la Région a toujours été à leurs côtés pour trouver des solutions adaptées. C'est par exemple le cas des villes de Pornic, Nort-sur-Erdre, Evron, La Ferté Bernard, Saint-Gilles Croix de vie ou Chalonnes...

Le Maire d'Arnage ne s'est pas pour le moment inscrit dans cette logique puisque depuis plus d'un an, il refuse de donner suite aux sollicitations de la SNCF. A la veille des élections municipales, il tente à présent de faire de la Région le bouc émissaire.

Je le regrette et je reste disponible pour travailler de façon constructive à la recherche de solution aux bénéfices des usagers. La Région travaille aux côtés de tous les territoires quelle que soit leur couleur politique. Notre unique objectif est le développement du transport ferroviaire régional et sa qualité de service, en particulier pour nos territoires ruraux. »

Roch Brancour

Vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des Transports

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16